

*Interpellation présentée par le député:
M. Gilbert Catelain*

*Date de dépôt : 24 mai 2007
Messagerie*

Interpellation urgente écrite **Criminalité dans notre canton: quelle est l'analyse du Conseil d'Etat ?**

Le 14 juin prochain, la police genevoise annoncera les chiffres de la criminalité dans notre canton pour l'année 2006.

Dans le même temps, un criminologue, Philippe Guéniat, par ailleurs contesté sur ce sujet au sein même de la police neuchâteloise dont il a été l'un des chefs, relativise l'évolution de la délinquance : les infractions contre le patrimoine seraient en diminution ou stables, alors que les infractions contre la vie, moindres en nombre, seraient en nette augmentation.

Généralement le bilan de la police genevoise ne permet pas de se faire une image de l'évolution de la situation sur une période supérieure à quelques années.

Pour évaluer le bien-fondé des politiques de sécurité, une analyse plus fouillée et sur une période plus longue est indispensable, notamment au regard de l'impact des accords bilatéraux avec l'UE, de l'espace Schengen et du tournant considérable ainsi marqué.

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat peut-il dresser un tableau historique de la criminalité (type d'infractions, nombre et profil des auteurs ou participants) dans ce canton en prenant comme référence l'année 1990 et peut-il en commenter l'évolution?